

LE JEU DE LA SALAMANDRE

« La symbolique de la Salamandre est étroitement liée au pouvoir sur le feu. Les Anciens prêtent à la Salamandre la faculté de vivre au milieu du feu sans être consumée, et aussi de pouvoir l'éteindre ou l'activer. En pleine Renaissance, François Ier reprit le symbole, avec la devise *J'y vis et je l'éteins.* »

*

21 textes pour explorer les non-dits de la politique nucléaire militaire (1992-2003)

*

Le but de cette analyse d'articles de presse et d'extraits de rapports ou de discours officiels est de jeter un éclairage critique sur les déclarations de hauts responsables occidentaux et russes en matière d'armement nucléaire depuis la fin de la guerre froide. Le thème le plus récurrent est, comme on le verra, celui d'une « *nouvelle génération d'armes nucléaires de faible puissance* », destinées à être « *réellement utilisées sur théâtre d'opération* », parce qu'elles n'entraîneraient, selon certains experts militaires, « *que peu de dommages collatéraux* ». Sur le millier de textes actuellement référencés sur le sujet, seuls 21 ont été choisis dans le cadre de cette étude. Je pense qu'ils permettent de voir se dessiner les principales tendances sur la période 1992-2003, aux États-Unis, en Russie comme en France. Les documents en question figurent dans un deuxième fichier joint en attaché, pour la plupart en texte intégral.

*

TEXTE 1—Avril 1992. *The Bulletin of the Atomic Scientists*; « *Tiny Bombs for Mini-Minds* », par William M. Arkin et Robert S. Norris.

Fin avril 1992, dans le *Bulletin of Atomic Scientists*, deux analystes américains, William Arkin et Robert Norris, cosignent un article intitulé « *Très petites bombes pour mini-cerveaux* ».

Ils font le point sur la situation géostratégique de l'après-Guerre froide et de l'après-Guerre du Golfe 1 et sur les perspectives de désarmement nucléaire. Force leur est de constater que si, d'une part, « *le Président [George Bush Senior] a annoncé des coupes très importantes dans le budget des armes nucléaires non-stratégiques dans son discours historique de septembre 1991* », d'autre part, le lobby militaro-industriel américain a déjà entamé une « *campagne dont le but est de convaincre l'administration que les États-Unis devraient développer une nouvelle génération d'armes nucléaires plus petites, conçues pour être utilisées dans le Tiers-Monde.* »

Arkin et Norris font référence à un article au titre limpide : "*Countering the threat of the Well-Armed Tyrant: A Modest Proposal for Small Nuclear Weapons*", paru dans le numéro de la *Strategic Review* d'automne 1991, et écrit par deux experts du *Los Alamos National Laboratory*, qui préconisent le développement de nouvelles armes nucléaires d'une puissance voisinant la kilotonne (1.000 tonnes de TNT), qui

« pourraient prévenir un Dunkerque américain » si une opération militaire conventionnelle américaine à l'étranger était un jour menacée d'échouer.

Arkin et Norris citent aussi le « *Reed Report* », un document rédigé par le Comité d'Etude sur la Dissuasion Stratégique américain (*Strategic Deterrence Study Group*), dont les conclusions ont fait la une du *Washington Post* quelques semaines plus tôt, et on comprend pourquoi : le *Strategic Deterrence Study Group*, qui compte parmi ses membres les « *principaux leaders du business nucléaire* » américain, préconise un « *requalibrage* » des armes nucléaires U.S. qui permettrait de faire face à « *tout adversaire raisonnable* », la création pure et simple d'un « *corps expéditionnaire nucléaire* », et recommande le « *premier emploi* » [d'armes nucléaires] « *dans le cas où des forces U.S. devraient faire face à des forces conventionnelles supérieures en nombre ou à une menace de destruction imminente dans des endroits reculés dans le monde* ». Comme les experts du *Los Alamos National Laboratory*, les membres de ce Comité affirment que les USA « *ont besoin d'une autre option, qui permette d'éviter d'avoir à choisir entre accepter la défaite ou utiliser de manière inappropriée des armes trop puissantes* », et caressant l'idée de « *pouvoir frapper une cible avec une tête nucléaire qui provoquera des dommages collatéraux réduits* », souhaitent développer entre autres une « *micro-bombe* » d'une puissance de seulement 10 tonnes, une autre bombe "pénétrante" de faible puissance mais capable de percer le sol jusqu'à une profondeur de 10 à 15 mètres, une « *mini-bombe* » d'une puissance d'environ 100 tonnes, ainsi que d'autres armes nucléaires « *à énergie dirigée* » ou « *à forte impulsion électromagnétique* », qui permettraient d'anéantir les dispositifs électroniques d'un adversaire. En clair, ce Comité d'Etude sur la Dissuasion Stratégique, sous couvert d'adaptation de l'arsenal nucléaire au « *nouvel ordre mondial* » qui émerge après l'effondrement du bloc soviétique et la première Guerre du Golfe, recommande le remplacement du concept de dissuasion nucléaire *stratégique* par celui de dissuasion nucléaire *tactique*.

Arkin et Norris soulignent enfin que l'administration Bush « *n'a pas rejeté l'idée d'utiliser des armes nucléaires contre des forces conventionnelles adverses* », mais qu'elle « *s'est seulement contentée de dire qu'un petit nombre d'armes non-stratégiques sera mis en réserve pour parer à des éventualités non-spécifiées [unspecified contingencies]...* » Signe que les thèses du *Strategic Deterrence Study Group* ne sont peut-être pas tombées dans l'oreille d'un sourd.

*

TEXTE 2—13 octobre 1993. *Le Monde* ; « *Essais nucléaires—Les vieux démons* », par Pascal Boniface.

Le 13 octobre 1993, soit un an et demi après l'annonce faite le 8 avril 1992, par le Président François Mitterrand, d'un moratoire sur les essais nucléaires français, paraît dans le quotidien *Le Monde* un article révélateur des discussions alors en cours dans les milieux stratégiques. En octobre 1993, les partisans du moratoire et ceux d'une reprise des essais nucléaires dans le Pacifique se livrent une bataille sans merci. Nous sommes en pleine cohabitation. Mitterrand est président, Balladur premier ministre.

En arrivant au pouvoir, Balladur a promis de tout faire pour garantir la « *modernisation de la capacité nucléaire française* » (*Le Monde* du 10 avril 93). Après quoi la Direction du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) a pris des dispositions « *pour une éventuelle reprise des essais durant le second trimestre de 1993* » (*Le Monde* du 4 mai 93). Puis c'est au tour du député Galy-Dejean de dénoncer dans un rapport parlementaire l'annulation par Mitterrand de 440 millions de francs de crédits destinés au CEA (*Le Monde* du 28 mai 93).

Mais le 1^{er} juillet 1993, Moscou annonce la fin de ses essais nucléaires, suivie par Washington et Londres le 3. Paris prolonge le moratoire français le 4 juillet (*Le Monde* du 6 juillet 93). Les réactions dans la droite française sont très négatives. Le ministre de la défense François Léotard prend donc l'initiative, quelques jours plus tard, de déclarer dans un entretien à L'AFP que personnellement il « *n'exclut pas une reprise des essais nucléaires* » (*Le Monde* du 14 juillet 93). Dans un entretien télévisé le lendemain, le Président Mitterrand réaffirme que la prolongation du moratoire est « *justifiée* », la France ayant « *atteint depuis de longues années le seuil dit de suffisance en matière de dissuasion* » (*Le Monde* du 16 juillet 93). Mais le 15 juillet a déjà été publiée la liste des 7 membres d'un groupe d'experts chargé de « *réfléchir aux conséquences que pourrait avoir une prorogation du moratoire sur la modernisation de l'arsenal français* » (*Le Monde* du 9 septembre 93). « *Aucun de ces experts n'est connu pour ses prises de positions contre la modernisation de la dissuasion* », commente habilement *Le Monde* du 17 juillet 93. Dans l'émission « *L'heure de vérité* » du 12 septembre 93, François Léotard a le mérite d'éclaircir les enjeux de cette « *réflexion d'experts* » : « *A la question posée aux experts qui est : est-ce que la suspension des essais met en cause la crédibilité de notre force ?, si la réponse est oui, alors, il faudra reprendre, quelle que soit la situation internationale.* » Les conclusions de ce « *groupe d'experts* » resteront secrètes, mais le 6 octobre, l'Élysée et Maignon publient ensemble « *un communiqué annonçant le maintien du moratoire sur les expérimentations nucléaires françaises* » (*Le Monde* du 8 octobre 93), à quoi le CEA répond que dans ces conditions, la charge du missile M-45 ne pourra pas être « *qualifiée* » ; Jacques Chirac, que « *si la France veut conserver une arme de dissuasion qui soit crédible, elle est dans l'obligation de procéder à dix ou vingt tirs supplémentaires avant de passer à des tirs simulés* » (*Le Monde* du 9 octobre 93) ; et Jean-Louis Debré, « *qu'en empêchant la reprise des essais nucléaires le président de la République, pour des raisons politiciennes, porte un nouveau coup à la France et à sa capacité d'indépendance* » (*Le Monde* du 9 et du 10 octobre 93).

On voit que la bataille est rude, lorsque paraît l'article du journaliste P.Boniface du 13 octobre. Celui-ci nous apprend alors que « *le débat sur le moratoire nucléaire en cache un autre, plus fondamental : Faut-il, ou non, reprendre les expériences pour mettre au point des armes nucléaires miniaturisées, qui seraient utilisables sur le terrain ?* » En termes très clairs, P.Boniface affirme que « *les partisans de la reprise des essais nucléaires veulent, en fait, développer des armes de plus faible intensité, plus facilement utilisables dans un combat* », ajoutant aussitôt que ce serait « *ouvrir la boîte de Pandore* » : « *Les propositions de recours à des modes " plus souples ou plus flexibles " de dissuasion ne sont que le retour aux vieux démons de domestication de l'arme nucléaire pour la rendre utilisable* ».

Quelles sont les sources de P.Boniface ? Quelles informations lui ont-elles permis d'être si catégorique ? Difficile à dire. Mais prétendre que les responsables militaires français, la direction du CEA et le gouvernement Balladur n'avaient à l'époque encore jamais entendu parler des projets de développement de « *mini-nukes* » outre-Atlantique, et que personne en France n'avait envisagé la possibilité de donner un second souffle à l'industrie nucléaire militaire française même au prix d'une « *légère* » inflexion de la doctrine nucléaire serait évidemment peu plausible. Je reviendrai sur ce point dans une version plus approfondie de cet article.

*

TEXTE 3—24 février 1994. *Livre Blanc sur la Défense*. Marceau Long, Edouard Balladur, François Léotard ; Paris, la Documentation française.

Le Livre Blanc sur la défense de 1994 est l'occasion de définir les grands axes stratégiques pour l'avenir. D'emblée, les auteurs (parmi lesquels on retrouve certains

membres du groupe d'experts formé le 15 juillet 1993, entre autres le Directeur des Applications Militaires du CEA, Roger Baléras) considèrent comme « *principale donnée stratégique* » que « *le niveau d'équipement militaire de nombreuses puissances régionales devrait s'élever non seulement dans le domaine des armements classiques, mais aussi, du fait des pratiques de prolifération, dans celui des armes de destruction massive, y compris nucléaires, au début du siècle prochain.* »

Aussi, même si les auteurs affirment que « *la stratégie [de la France] reste par essence défensive, le refus de la guerre ou de la bataille conventionnelle et nucléaire qui fonde la doctrine de dissuasion continuera de l'inspirer* », ils précisent aussitôt que « *notre stratégie de défense, fondée sur la dissuasion nucléaire, a été conçue au coeur de la guerre froide* », et qu'il est « *donc naturel de s'interroger sur sa validité et son évolution éventuelle, compte tenu des nouvelles données de l'environnement politicostratégique* » ce qui suppose « *certaines mutations dans nos concepts, notamment en ce qui concerne la place respective des armes nucléaires et conventionnelles* ». Ces mutations, malgré force dénégations, se dessinent en fait d'une manière très nette, pour qui sait voir.

Ainsi, « les évolutions stratégiques ne modifient pas les principes de la dissuasion nucléaire, mais peuvent influencer sur notre posture et nos besoins » ;

« les systèmes nucléaires doivent garantir la crédibilité de la dissuasion dans des circonstances plus diversifiées que naguère » ;

« à la limite, la dissuasion nucléaire garantit que les forces conventionnelles ne seront pas contournées : le rôle que celles-ci avaient pendant la guerre Froide est alors joué par les forces nucléaires ; il n'y a pas de rupture dans la stratégie, mais évolution des rôles respectifs des moyens nucléaires et des moyens conventionnels en fonction des scénarios » ;

« l'association de la dissuasion et de l'action dans notre stratégie de défense semble ainsi évoluer vers un nouvel équilibre » ;

« Des risques nouveaux sont susceptibles de se concrétiser au début du siècle prochain avec la prolifération. Il existe une forte probabilité qu'un nombre restreint d'Etats poursuivent leurs travaux et parviennent alors, malgré les contrôles internationaux, à la capacité nucléaire. (...) Cette évolution n'entraîne en elle-même aucun changement doctrinal de notre part. Il s'agit toujours de dissuader l'adversaire par la menace de dommages inacceptables. La dissuasion, pour conserver sa pertinence et son efficacité, doit pouvoir rester crédible dans tous les cas de figure. Les scénarios dans lesquels elle peut être amenée à s'exercer se diversifient » ;

« Le rôle essentiel de la dissuasion nucléaire dans notre politique de défense va de pair avec la préservation de notre capacité d'évolution technologique, en fonction de l'adaptation aux variations du contexte international ou des mutations scientifiques et techniques. A défaut, la crédibilité à long terme de la dissuasion serait certainement compromise. Dans ce cadre, le programme de simulation des essais constitue une priorité, déjà mise en oeuvre dans le budget de 1994, et qui devra être renforcée dans les années suivantes » ;

Les indices les plus apparents de la volonté des auteurs du Livre blanc de développer de nouvelles armes nucléaires, très probablement de « faible puissance », sont réunis dans le paragraphe suivant :

« Il convient de tirer les conséquences générales sur nos moyens de la situation qui vient d'être décrite :

1. Les forces nucléaires doivent être capables en permanence de remplir deux fonctions :

- infliger une frappe occasionnant des dommages inacceptables et susceptible de s'exercer en second ;
 - procéder à une frappe limitée sur des objectifs militaires en vue de l'ultime avertissement ;
2. La crédibilité de notre posture dissuasive repose sur la disposition de moyens suffisamment souples et diversifiés, offrant, le moment venu, des options différenciées au Chef de l'Etat.
3. La consistance de l'arsenal doit pouvoir s'adapter aux évolutions de la situation internationale, au progrès technique, à l'état des défenses d'adversaires potentiels, dans le respect du principe de suffisance » ;

Dans ce but, les auteurs du rapport, considérant que « l'évolution des technologies, l'allongement de la durée des programmes depuis les phases de faisabilité jusqu'au moment du retrait de service des matériels, la maîtrise des budgets de défense rendent nécessaire que l'Etat veille en permanence au maintien de l'aptitude industrielle à réaliser, le moment venu, les systèmes d'armes performants dont nos forces auront besoin », préconisent en conclusion « une politique ambitieuse de développements exploratoires souvent menée avec nos partenaires européens, politique qui ne doit pas préjuger des décisions de lancement de programmes ».

« Prolifération », « risques nouveaux », « nouvelles données de l'environnement politicostratégique », « scénarios diversifiés », « mutations dans nos concepts », « évolutions stratégiques de notre posture et nos besoins », « évolution des rôles respectifs des moyens nucléaires et des moyens conventionnels », « nouvel équilibre de la dissuasion et de l'action », « capacité d'évolution technologique », « moyens suffisamment souples et diversifiés », « options différenciées », dans le langage des hautes sphères de la décision politique, ce cocktail explosif semble pouvoir amplement justifier l'ouverture imminente de la boîte de Pandore... des mini-bombes nucléaires.

*

TEXTE 4—22 juin 1995. Journal *Le Monde* ; « Les Etats-Unis pourraient procéder à des tirs nucléaires de faible puissance après 1996 », par Jacques Isnard.

En arrivant au pouvoir, le Président Jacques Chirac annonce, le 13 juin 1995, alors que les négociations du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (TICE) battent leur plein à Genève, la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique. Il y en aura 20, annonce-t-on d'abord, puis 8... Le but est officiellement de réaliser les derniers tests « en vraie grandeur » avant de passer à l'ère de la « simulation des explosions nucléaires sur ordinateur ». C'est dans ce contexte que le journaliste J. Isnard nous apprend, le 22 juin 1995, que les Etats-Unis « étudient la possibilité de reprendre [après septembre 1996] des tirs de faible puissance dans le cadre d'un traité international en préparation à Genève ».

Selon Isnard il est apparu, lors des discussions à Genève, que les USA, la Russie et la Chine souhaiteraient « inclure dans le futur traité CTBT la possibilité de continuer à mener des « expériences » limitées pour vérifier la fiabilité de leur arsenal. La France a été associée à cette réflexion. Les options, a précisé le porte-parole américain, vont de la simple simulation numérique sans explosion à des détonations équivalentes à « plusieurs centaines de tonnes » de TNT ». On retrouve là encore, mais cette fois sous couvert de vouloir vérifier la fiabilité d'armes nucléaires, la fameuse fourchette de zéro à « plusieurs centaines de tonnes de TNT », exactement la puissance des micro- et mini-nukes que souhaitaient développer certains experts nucléaires américains dès la fin de la guerre froide. Coïncidence ? Peut-être. Plus loin dans l'article, Isnard parle d'un seuil maximal de 200 tonnes de TNT qui pourrait être autorisé par le futur TICE (en anglais,

Comprehensive Test Ban Treaty ou CTBT). Cela permettrait en tout cas largement de tester de nouvelles armes d'une puissance de 100 tonnes ou moins tout en prétendant ne faire que vérifier les systèmes d'amorce d'anciennes armes.

La fin de l'article nous apprend en tout cas que « *sur plus d'un millier d'essais depuis 1945, les Etats-Unis ont procédé à quelque deux cents expériences si faibles, d'une énergie inférieure à 1 000 tonnes de TNT, qu'elles n'ont pas pu être décelées par des capteurs sismiques. Il s'agit de microcharges thermonucléaires, voire de charges sans dégagement d'énergie, dont l'intérêt est double : servir d'amorces à des bombes plus puissantes et contribuer à mettre au point des systèmes de simulation.* » 200 tests de microcharges thermonucléaires, d'une puissance inférieure à 1 kilotonne ? Cela signifierait-il que les Etats-Unis ont finalement bel et bien cherché, depuis 1992 ou même avant, à développer les armes préconisées par le Rapport Reed ? Ou faut-il les croire lorsqu'ils expliquent qu'il s'agissait uniquement pour eux, avec ces expériences, de « *mettre au point des systèmes de simulation* » ? Et que penser alors de la France, qui prétend n'avoir besoin que de 20, puis 8 nouveaux tests pour passer à l'ère de la simulation ?

*

TEXTE 5—Du 8 au 30 juin 1995. *Nuclear Proliferation News*, No. 28; « *La France décide de reprendre les essais* ».

Dans le numéro de juin 1995 de la revue *Nuclear Proliferation News*, consacré à la reprise des essais français, on peut lire que la France « *affirme qu'elle n'a besoin de faire ces tests que pour collecter des données qui seront utilisées lors de tests simulés sur ordinateur après la signature du CTBT* ». En d'autres termes : c'est pour la bonne cause, puisque ce sont les derniers essais en vraie grandeur que la France sera obligée de réaliser pour conserver la crédibilité de sa dissuasion nucléaire. On en apprend même un peu plus, de la bouche du nouveau Directeur des Applications Militaires du CEA, Jacques Bouchard, décidément bien bavard (c'est par lui qu'a déjà filtré au printemps 1995, lors de son voyage aux Etats-Unis, la nouvelle que les essais français allaient reprendre sous la présidence de Jacques Chirac) : « *Nous ne cherchons ni à miniaturiser d'anciennes bombes, ni à améliorer leur résistance à d'éventuelles contre-mesures. Tout cela a déjà été fait.* » Sic. Cependant, d'après la revue *Nuclear Proliferation News*, ces « *propos laissent certains observateurs sceptiques, qui pensent que la France a besoin de reprendre les essais pour achever le développement de nouvelles têtes nucléaires stratégiques.* »

S'agissant des négociations sur le CTBT elles-mêmes, on en apprend de jour en jour. Ainsi, les Chinois veulent que le futur Traité interdise « *tout test d'arme nucléaire dégageant de l'énergie nucléaire* » ; ce qui suppose donc qu'il est possible de tester des armes nucléaires sans dégager d'énergie nucléaire... De quoi s'agit-il ? De ne pas interdire les tests « à froids » ou « sous-critiques », dans lesquels n'intervient pas de réaction nucléaire à proprement parler ? Ou des tests de ces mystérieuses charges « *sans dégagement d'énergie qui pourraient servir d'amorce à des bombes plus puissantes* » dont parlait Jacques Isnard dans son article du *Monde* du 22 juin ? Ou d'essais « *contenus [contained]* » ? Les Russes, de leur côté, soutiennent l'option « *d'une liste d'environnements où les tests seraient prohibés* », ce qui « *fait redouter à certains Etats la possibilité que soient réalisés des tests en laboratoires ou des tests « contenus »* ». Les Suédois et les Allemands veulent interdire non seulement les tests, mais... la « *préparation de tests* » ! Ce qui signifie simplement que certains Etats pourraient signer le *Comprehensive Test Ban Treaty* tout en entretenant soigneusement la possibilité de reprendre rapidement les essais nucléaires au cas où cela leur semblerait judicieux. L'Indonésie, quant à elle, fait une bien étrange demande. Selon elle, le CTBT n'aura aucun sens si le mot « *explosion* » n'est pas... enlevé du texte du Traité ! En effet,

il apparaît que les tests d'armes nucléaires, en particulier de nouvelles armes nucléaires, ne seraient pas nécessairement « explosifs ». Selon l'Indonésie, le futur CTBT doit interdire en particulier les recherches visant à atteindre la « fusion [thermonucléaire] par confinement inertiel », mais aussi « les tests hydrodynamiques, les simulations par ordinateur et d'autres activités, tout comme les expériences hydronucléaires ».

La France réclame l'autorisation de tests d'une puissance allant jusqu'à 200 tonnes de TNT, pour vérifier le fonctionnement des armes. Quant aux Etats-Unis, le 30 juin, on apprend que « le Pentagone et l'Etat-major américain sont en train de faire du lobbying pour que les USA se déclarent en faveur de l'autorisation de tests d'une puissance allant jusqu'à 500 tonnes. Ils affirment que cela est nécessaire pour assurer la capacité nucléaire américaine dans le futur. » Ce qui n'est guère étonnant si le Pentagone veut se réserver la possibilité de qualifier « dans le futur » de nouvelles bombes de puissance hectotonnique.

*

TEXTE 6—21 juillet 1995. Journal Le Monde ; « Le Japon proteste officiellement contre la reprise des essais nucléaires français », sans nom d'auteur.

Attention, cette fois, la surprise est de taille. Dans le dernier paragraphe de cet article apparemment anodin se cache un aveu pour le moins troublant. Le passage est assez court et assez explicite pour être cité intégralement :

« En France, devant les députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le directeur des applications militaires au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Jacques Bouchard, a indiqué que les négociations en cours, à Genève, entre partenaires du futur traité d'interdiction totale des essais (le CTBT) faisaient apparaître la volonté de maintenir « certaines activités », avec la perspective de mener des expériences de très faible puissance (1 à 2 kilotonnes) pour vérifier la sûreté des armes. L'atoll de Fangataufa, jusqu'à présent peu utilisé, est loin d'être épuisé, a encore expliqué M. Bouchard. Mais, a-t-il ajouté, « pour des essais à très faible énergie, d'autres possibilités pourraient être envisagées au plan technique, y compris en métropole ». Selon le directeur des applications militaires, le CEA, au stade actuel de ses connaissances, ne peut pas garantir le fonctionnement des armes nucléaires uniquement au moyen de prévisions théoriques ou d'expériences de physique en laboratoire. »

D'après l'auteur de cet article, monsieur Bouchard aurait parlé « d'expériences de très faible puissance (1 à 2 kilotonnes) », puis d'« essais à très faible énergie ». S'agit-il des mêmes expériences ? Cela signifie-t-il que des expériences nucléaires d'une puissance équivalente à 1000 ou 2000 tonnes de TNT pourraient être menées « en métropole » ? Comment serait-ce possible sans mettre en danger la population ?

D'autre part, on se souviendra de ce constat d'impuissance : « le CEA, au stade actuel de ses connaissances, ne peut pas garantir le fonctionnement des armes nucléaires uniquement au moyen de prévisions théoriques ou d'expériences de physique en laboratoire. » Pour le Directeur des Applications Militaires, la simulation sur ordinateur ne suffit donc pas. Les essais « en vraie grandeur » sont encore nécessaires, et si on doit les poursuivre (et si l'environnement diplomatique s'y montre trop hostile, en particulier dans le Pacifique), c'est envisageable « en métropole ». En tout cas en juillet 1995. A bon entendeur.

*

TEXTE 7—22 juillet 1995. Journal *Le Monde* ; « *Mururoa à domicile* », par Jacques Isnard.

Le lendemain-même, le journaliste Jacques Isnard, rédacteur de la rubrique « Défense et Armée » du *Monde*, s'étonne de l'énormité de « l'aveu » prononcé par Jacques Bouchard devant la Commission de la Défense, mais aussi du manque de réaction de l'opinion publique : « *la confession de Jacques Bouchard, le directeur des applications militaires (DAM) au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), est passée inaperçue* ».

Il précise ce qu'on a lu la veille dans le même journal : « *Pressé de questions, Jacques Bouchard a répondu à Pierre Favre, député UDF de la Gironde, que la France pouvait procéder à des essais de faible puissance sur son propre sol, « y compris en métropole », et non pas dans les seuls atolls polynésiens battus par les flots du Pacifique. (...) M. Bouchard a créé la stupéfaction de la plupart des députés présents en déclarant que ces expériences pourraient avoir lieu, « y compris en métropole », et indépendamment de celles qui feraient l'objet d'une simulation numérique en laboratoire.* »

Le directeur de la DAM parle même, à propos « *d'essais de très faible énergie (quelques tonnes de TNT)* », de possibilités de « *camouflage* » : « *Sans trop l'avouer publiquement, toutes les grandes puissances nucléaires souhaitent continuer à maîtriser cette technique en dehors des accords d'interdiction des essais en discussion à Genève. Tout l'art consiste à pouvoir tester des énergies qui ne soient pas détectables. Les Etats-Unis ont reconnu qu'ils avaient réussi à camoufler, en toute impunité, quelque deux cents essais sur le millier auxquels ils ont procédé. Devant les députés, le « patron » de la DAM, qui conçoit et produit les têtes nucléaires de la France, a émis comme un regret à ce propos : la France est en la matière moins bien servie que d'autres pays à cause de ses atolls, car, dans un environnement océanique, comme le sont Mururoa et Fangataufa, les essais sont davantage repérables. Il n'a pas précisé cependant où il proposerait des tirs souterrains « en métropole ».*

Autrement dit : la France aurait besoin d'autres environnements géologiques pour réaliser des tests indétectables. Ces test « *pas détectables* », bien sûr, seraient censés avoir « *pour but de vérifier la sûreté des armes nucléaires* », et rien de plus. Et c'est non seulement plausible, mais de plus faisable en métropole ! Que demande le peuple ?

*

TEXTE 8—19 août 1995. Journal *Le Monde*. « *La reprise des essais nucléaires français—Une exception pour les « petits essais* » ? », par Jean-Paul Dufour

A peine un mois plus tard, sous la plume d'un autre journaliste du *Monde*, les perspectives de maintien de la crédibilité de la dissuasion française grâce à la seule modélisation et simulation des explosions thermonucléaires sur ordinateur, sans essais en vraie grandeur, paraissent toujours aussi peu optimistes. Experts civils, responsables de la Direction des Application Militaires du CEA ou autres experts militaires semblent se contredire.

Les premiers affirment : « *Notre expérience de scientifique nous a appris que la modélisation et l'expérimentation sont intimement liées* », ou encore : « *Il arrive toujours un moment où il faut confronter les résultats à la réalité, valider les calculs pour aller plus loin. Cela peut être fait avec des essais de faible puissance.* »

Les seconds, parlant de « *situation innovante* », et de « *pari* », répondent : « *Nous ne pourrions, probablement, garantir la puissance des armes qu'avec une marge d'erreur de 30 %, contre 2 % dans le passé. Pour des engins destinés à la dissuasion, cela n'est cependant pas trop gênant : l'essentiel est d'être certain d'atteindre un seuil d'énergie fixé à l'avance.* »

Tandis que pour les derniers, « *les petits essais de laboratoire ne peuvent en aucun cas combler ce manque de données. A défaut de bombe ou d'amorce en vraie grandeur, on peut obtenir de bons résultats avec des explosions à l'échelle un tiers, voire un cinquième* », explique l'un de ces experts militaires. « *A l'extrême limite, il est possible de descendre jusqu'au dixième. Au-delà, les extrapolations ne sont absolument plus valables.* » Et le journaliste de rapporter les avantages et les inconvénients (toujours d'après les experts militaires qu'il a consultés) d'éventuels « *petits essais* » : « *Pour la mise au point d'une amorce de bombe thermonucléaire représentant généralement quelque 2 kilotonnes d'équivalent TNT, cela impliquerait donc des explosions d'une puissance de 200 à 300 tonnes, largement suffisantes pour pulvériser n'importe quelle installation de laboratoire. L'explosion souterraine de telles charges ne serait détectable, en revanche, que par des capteurs situés à proximité des sites d'essai, donc sur le territoire des pays qui s'y livreraient...* »

Etonnant comme on finit toujours par revenir à ces valeurs hectotonniques que la France et les Etats-Unis souhaitent apparemment garder comme seuil maximal autorisé dans le cadre du CTBT ! L'article finit par l'évocation de tests « *hydronucléaires* », ou de tests « *sous-critiques* » sans réelle réaction nucléaire, réalisés avec des explosifs chimiques, d'une puissance de seulement quelques kilogrammes de TNT. Mais il s'agit d'autre chose. La question qui demeure est : La France va-t-elle procéder à de tels « *petits essais* » ? Et si oui, de « *petits essais* » d'une puissance de « *200 à 300 tonnes* », ou de « *petits essais* » d'une puissance de 2 à 3 kilos ?... Incertitude totale.

*

TEXTE 9—Mardi 10 octobre 1995. Madrid - Espagne.
Conférence de presse conjointe de monsieur Jacques Chirac,
Président de la République française, et de monsieur Felipe
Gonzalez-Marquez, Président du Gouvernement espagnol
(extrait)

Cette fois, que tout le monde se rassure ! Dans cette conférence de presse on apprend de la bouche de monsieur Chirac, outre le fait que les « *essais [nucléaires], d'après tous les experts internationaux y compris les experts australiens et néo-zélandais qui sont allés sur place, n'ont aucune conséquence sur l'environnement* », que lors des négociations à Genève sur le Traité d'Interdiction Totale des Essais nucléaires, « *la France a indiqué clairement qu'ayant terminé ses essais et assuré la sécurité des armes de dissuasion qui sont les siennes, elle s'opposerait en plaidant pour l'option zéro contrôlée sur les sites à toute expérimentation nouvelle pour éviter que de nouvelles armes beaucoup plus petites ne viennent enrichir les possibilités de guerre, ce qui serait très dangereux.* » En effet, nous confie le Président de la République, « *certaines imaginaient que l'on pouvait essayer de mettre au point de nouvelles technologies et de nouvelles armes, petites, aujourd'hui inconnues mais qui seraient extrêmement dangereuses* ». On se demande bien qui aurait pu imaginer de telles choses ! Mais l'essentiel à retenir est que d'après le Président de la République en personne, la France s'est désormais engagée à ne réaliser AUCUN test nucléaire, même de très faible énergie. « *Voilà l'ensemble de la position française.* » Et elle a pour une fois le mérite d'être parfaitement limpide ! Merci, Monsieur le Président !

TEXTE 10—Octobre 1995. « Gare aux conséquences !—La politique étrangère de la France sous Chirac », par Harald Bauer

Il y aura toujours de mauvaises langues pour critiquer la politique française, évidemment. Surtout en Allemagne. Mais voyons ce qu'un chercheur en sciences politiques de l'université de Munich écrit à propos des essais français, toujours en octobre 1995.

Selon lui Jacques Chirac a repris les essais nucléaires (le premier de la nouvelle série a eu lieu le 6 septembre dans le Pacifique) « *parce que le lobby nucléaire le veut* ». D'après Harald Bauer, le problème, pour le nouveau Président français, est qu'il a essayé d'obtenir, « *avant les élections [présidentielles de 1995], le soutien de l'Armée et des techniciens nucléaires militaires du Commissariat à l'Energie Atomique* ». Comme le fait remarquer Bauer avec une certaine perspicacité, « *ceux-ci sont très influents et très bien organisés, leurs principaux dirigeants appartiennent au célèbre corps d'ingénieurs de l'Ecole Polytechnique, tout comme chez leurs collègues de l'industrie de l'armement. Ils contrôlent pratiquement l'ensemble du secteur énergétique, du Commissariat à l'Energie Atomique jusqu'aux firmes Elf et Total en passant par les bureaux compétents au Ministère de l'Industrie. Mais bien d'autres entreprises, généralement publiques, dépendent du secteur de l'armement atomique et de l'industrie des vecteurs balistiques, comme les arsenaux de la Direction Générale de l'Armement (DGA), la firme Aérospatiale ou le spécialiste de l'électronique militaire Thomson-CSF. En gros plusieurs dizaines de milliers de personnes, dont beaucoup très influentes, et qui sont précieuses lorsque l'issue des élections semble incertaine.* »

Bauer fait valoir que le candidat Jospin avait promis de prolonger le moratoire décrété par Mitterrand, et que Balladur s'était « *prudemment déclaré réticent* » à la reprise des essais. Le candidat Chirac, lui, annonça « *publiquement qu'il reprendrait les essais nucléaires au cas où il serait élu* ». Le succès a été à double tranchant, commente le chercheur allemand, qui nous rappelle que « *le moratoire décrété par Mitterrand en 1992 avait été un « choc » pour Roger Baléras* », à l'époque Directeur des Applications Militaires, et nous apprend que désormais, « *d'après un expert militaire, c'est lui, R. Baléras, qui formule [maintenant] la position de Chirac* » sur le thème du nucléaire militaire.

D'après Bauer, « *c'est ce qui ressort d'une étude réalisée par des spécialistes de l'armement nucléaire américains qui avaient entrepris une tournée en France en novembre 1994. Cette mission avait pour but de faire le point sur l'évaluation par les Français de la nécessité de réaliser des essais supplémentaires en relation avec un accord général sur l'arrêt des essais (Comprehensive Test Ban Treaty).* » Cette tournée de spécialistes militaires nucléaires américains en France ne semble pas étonner notre chercheur en sciences politiques allemand. En effet, il semble être parfaitement au courant que « *ce n'est que la continuation d'une longue collaboration. Certes, les USA commencèrent par refuser que la France ait sa bombe et en retardèrent le développement. Mais depuis le début des années 70, les deux pays ont coopéré dans le plus grand secret*¹. C'est en 1985 et 1989 qu'ils signèrent de véritables accords. C'est ce qui amena à l'arrangement scellé en 1994 : Le NIF (National Ignition Facility) créé par le Lawrence Livermore Laboratory fera bénéficier du savoir faire américain son pendant français le LMJ (Laser Mégajoule), lui aussi un laser destiné à atteindre la fusion. »

¹ Voir à ce sujet le livre de Dominique Lorentz, sans aucun doute le plus approfondi sur la question, *Affaires atomiques*, paru en 2001 aux Editions Les Arènes.

Le projet du Laser Mégajoule est en effet destiné à permettre de réaliser des expériences de fusion nucléaire par confinement inertiel (précisément le type d'« expériences nucléaires » que l'Indonésie tenait à interdire dans le cadre du CTBT). Mais son but est aussi, très officiellement, grâce à ces « micro-explosions thermonucléaires », de permettre la simulation des essais atomiques sur ordinateur. C'est le député RPR Galy-Dejean, très attaché à la cause nucléaire, qui a dans un rapport parlementaire datant de décembre 1993 « *mis sur les rails le projet de faire passer les plans déjà existants du CEA à l'ère de la simulation par ordinateur. Un programme nommé PALEN (Préparation A la Limitation des Essais Nucléaires) a été autorisé. En 5 ans, 10 milliards de francs seront dépensés. Les experts américains critiquent violemment certaines des conclusions du rapport. Selon eux, il serait impossible de continuer à développer par la simulation de nouvelles têtes nucléaires après seulement quelques test en vraie grandeur. Mettre l'accent sur la simulation, comme le fait le rapport, serait « trompeur et dangereux ».*

On voit que les experts américains, lorsqu'ils sont de passage en France, ont du mal à réprimer le franc-parler auquel ils sont accoutumés dans le contexte politique d'outre-atlantique ! D'après eux, comme d'après certains experts civils ou militaires français (voir TEXTE 8, ou dans le texte de Harald Bauer : « *Les techniciens nucléaires français affirment qu'ils ont beaucoup moins d'expérience que leurs collègues américains* »), la simulation sans les essais en vraie grandeur, c'est un peu trop compliqué pour que la France se contente de 10 à 20 tests supplémentaires... C'est peut-être pour cette raison, d'ailleurs, qu'au cours des négociations du CTBT à Genève, « *la France a tenu jusqu'à présent à ce que les essais de 100 à 200 tonnes équivalent TNT continuent d'être autorisés.* » Bauer fait la liste des arguments officiels des techniciens nucléaires français pour réclamer cette autorisation de tests jusqu'à 200 tonnes : « *il y aurait des problèmes*

concernant la mise en contact des différents composants immédiatement avant la mise à feu des charges nucléaires. Les matériaux devraient être testés, parce que les ogives vieillissent. Les ogives françaises ne seraient pas assez robustes. En plus de cela les têtes nucléaires pour le missile M-5 et le missile Air-Sol-Longue-Portée seraient encore à tester. »

Bauer souligne, sans pouvoir en donner la raison, que malgré les violentes critiques de leurs propres experts, « *les Américains soutiendront cependant la construction de l'installation Mégajoule* ». Il reconnaît lui-même que le plus grand flou entoure la dernière campagne d'essais et l'avenir de la simulation : « *Les informations et les hypothèses les plus diverses circulent sur le nombre et l'objectif de la dernière série d'essais avant l'ère de la simulation. Le nombre à lui seul est un mystère. Il n'y en aurait que 8 de prévus, là où les experts en exigent 10 à 20. Et soudain, un ministre français déclare que 7 suffiraient peut-être. On prétend que seuls quelques sept initiés connaîtraient réellement les détails du programme nucléaire. Certains plaisantent : Qui sait, ne parle pas, et qui parle, ne sait pas. Les ingénieurs nucléaires n'abattent pas toutes leurs cartes devant les responsables politiques. L'un d'entre eux est le nouveau directeur des Applications Militaires, Jacques Bouchard. Il a présenté les objectifs de la série de tests. Un essai serait prévu pour la tête nucléaire TN-75 qui équipera le lanceur M-45, trois ou quatre autres pour d'autres têtes nucléaires non spécifiées, probablement prévues pour le missile Air-Sol-Longue-Portée, trois autres pour la préparation des simulations et un pour la nouvelle tête nucléaire TN-100 prévue pour la fusée M-5.* »

Enfin, les précisions que Bauer donne sur les lanceurs M-45 et M-5 laissent à penser qu'il est conscient de l'évolution en cours de la doctrine nucléaire française : « *Le M-45 et le M-5 sont destinés au noyau dur de l'armement atomique stratégique français, les sous-marins. Ils font partie du programme des Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins Nouvelle Génération (SNLE-NG), autorisé par le parlement en 1983. L'ASLP doit remplacer en 2010 l'ASMP (Moyenne Portée), laquelle avait en son temps remplacé les bombes à gravitation. L'ASLP devrait pouvoir voler aussi bien à une altitude de 20.000 que de quelques centaines de mètres, lancée depuis un avion. Dans la rhétorique*

militaire française, il s'agit d'armes « pré-stratégiques », car en matière de doctrine les Français ne veulent pas parler d'armes tactiques. C'est qu'au début, la France rejetait le concept américain de « flexible response » : l'idée que des conflits pouvaient être réglés par l'arme nucléaire, de manière limitée. Mais la doctrine française elle aussi a été remise en question et attend, depuis 1989, d'être retravaillée. »

Fin 1995, alors que la dernière campagne officielle d'essais nucléaires est en cours, personne n'est apparemment capable de dire comment la France pourra assurer le maintien de sa capacité nucléaire sur la base de seules simulations sur ordinateur. Le nombre d'essais de cette campagne (il n'y en aura effectivement pas 20, ni 10, ni même 8...), quant à lui, laisse les analystes songeurs. On n'était évidemment pas accoutumé à une grande transparence en matière de nucléaire militaire, jusque là, mais en 1995, visiblement, les experts eux-mêmes ne savent plus ce qui se passe. Un peu comme sous la présidence de V.Giscard-Destaing, lorsque la France avait développé dans le plus grand secret la fameuse « bombe à neutrons », une bombe nucléaire à rayonnement renforcé. On ne l'avait appris qu'après-coup.

*

TEXTE 11—8 février 1996. Journal *Le Monde* ; « Les casse-tête de l'Agence atomique de Vienne », par Michel Tatu.

Dans un article du *Monde* du 8 février 1996 (le *Comprehensive Test Ban Treaty* est en passe d'être signé), alors que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne est en train de mettre en place le réseau de surveillance sismique mondial censé permettre de faire respecter le Traité, le journaliste Michel Tatu nous informe maintenant que « d'abord, « l'option zéro », chère à Jacques Chirac, ne pourra pas être vérifiée à cent pour cent, car on ne descendra pas au-dessous d'une kilotonne. » Voilà qui réduit considérablement le portée du Traité ! Car comme l'avait souligné Jacques Chirac en octobre 1995, avec un effort visible de pédagogie à destination des protestations anti-nucléaires, la France s'était opposée « en plaidant pour l'option zéro contrôlée sur les sites à toute expérimentation nouvelle pour éviter que de nouvelles armes beaucoup plus petites ne viennent enrichir les possibilités de guerre, ce qui serait très dangereux. » Mais le réseau sismique du Traité d'Interdiction Totale des Essais ne sera malheureusement pas capable de « faire le tri entre ces explosions et les 8 000 secousses telluriques d'intensité comparable qui se produisent chaque année » dans le monde. Il serait difficile de croire que les conseillers militaires du Président de la République n'aient pas envisagé cette éventualité, pourtant probable, à peine 5 mois plus tôt. La conséquence est en tout cas, nous l'aurons compris, que désormais... *des expérimentations nouvelles permettront sans doute de développer des armes beaucoup plus petites qui viendront enrichir les possibilités de guerre, ce qui est très dangereux !*

Comme le souligne ce journaliste, « 1 000 tonnes d'explosif classique, ce n'est pas rien à l'échelle militaire, puisque c'est l'équivalent d'un « bouquet » de deux cents des plus grosses bombes de la seconde guerre mondiale, à peine quinze fois moins qu'à Hiroshima. » Mais du point de vue du sismologue, cela correspond « à un séisme de degré 4 sur l'échelle de Richter, c'est-à-dire à une secousse parfaitement banale : il s'en produit quelque 8000 en moyenne par an, soit une par heure ». D'où la difficulté, pour l'AIEA, de « faire le tri », même si « la limite d'1 kilotonne n'est pas un seuil, explique Peter Marshall, président du groupe de scientifiques qui conseille la conférence du désarmement de Genève, mais une mesure pratique adoptée pour permettre une surveillance à un coût raisonnable. On présume que l'incertitude qui pèsera quant à la possibilité de ne pas être détecté pour des explosions de puissance inférieure, garantira l'exécution de l'accord bien au-dessous d'1 kilotonne. » Le problème, ensuite, est de faire « débarquer sur place à très bref délai [des inspecteurs], pour localiser plus précisément l'événement suspect et procéder à d'autres examens », car « seule la

présence de matières nucléaires permet d'identifier de manière non ambiguë un « événement » tombant sous le coup du traité. »

En d'autres termes, pour qu'un pays soit pris en flagrant délit d'essai nucléaire clandestin, il faudrait que la puissance de l'explosion soit de l'ordre de la kilotonne ou plus, que la situation diplomatique permette l'envoi immédiat d'experts nucléaires, qu'ils aient accès au site incriminé et finalement qu'ils puissent trouver des traces de radio-activité caractéristiques leur permettant d'affirmer avec certitude qu'aurait bien eu lieu une explosion nucléaire. Vaste programme. Surtout s'il s'agit d'un pays comme... la Chine, la Russie, les Etats-Unis ou la France ! On voit mal des inspecteurs débarquer chez les membres du conseil de sécurité de l'ONU et demander l'accès à des sites militaires nucléaires pour y procéder à des analyses géologiques !

*

TEXTE 12—31 août 1999. *Washington Post* ; « L'expertise nucléaire russe se perd—Le déclin d'une ville interdite reflète les incertitudes du programme militaire », par David Hoffman

Les choses se précisent avec cet article de David Hoffman publié dans le *Washington Post* le 31 août 1999. Ce journaliste américain a eu la chance de recevoir l'autorisation de l'administration russe de couvrir le 50^{ème} anniversaire du premier essai nucléaire russe réalisé le 29 août 1949. Cette cérémonie a eu lieu dans la ville d'Arzamas-16, l'une des 10 cités interdites aux étrangers du complexe nucléaire militaire russe, où siège l'Institut russe de la Recherche Scientifique en Physique Expérimentale. Après avoir rappelé que les atomistes russes sont dans une situation sociale et financière catastrophique, qui fait craindre la vente de secrets nucléaires au plus offrant (Etats cherchant à acquérir l'arme nucléaire, groupes maffieux ou terroristes), et que l'ex-URSS est dans une situation stratégique préoccupante puisqu'elle doit faire face, pour des raisons économiques, « *au déclin irrésistible de ses forces conventionnelles, qu'elle ne possède pas d'armes de haute précision telles que les missiles utilisés par l'OTAN pendant la guerre du Kosovo* », et qu'elle doit donc se reposer sur son bouclier nucléaire, même vieillissant, qui comprend « *non seulement des missiles intercontinentaux à tête nucléaire, mais aussi des milliers d'armes nucléaires tactiques à courte portée* ».

Hoffman révèle alors l'essentiel de son reportage : « *Bien que les détails demeurent secrets, il semble qu'il y ait la volonté, chez certains développeurs d'armes nucléaires, de persuader les dirigeants russes de créer une nouvelle génération d'armes nucléaires tactiques de faible puissance dans le but de pouvoir les utiliser sur théâtre d'opération, ce qui pourrait être la réponse de la Russie à son retard dans le domaine des armes conventionnelles de haute précision. Le Président Boris Eltsine a organisé en avril dernier une réunion sur ce thème au Conseil de sécurité du Kremlin, mais ce qui a été alors décidé—si quelque chose a été décidé—n'a pas été rendu public.* »²

Le principal partisan, en Russie, de cette « *nouvelle génération* » d'armes nucléaires de faible puissance, l'ex-ministre de l'Energie Atomique Viktor Mikhailov, affirme qu'elle « *sera d'une grande importance pour le monde* », ajoutant que « *ces armes peuvent*

² En réalité, il semble qu'après une nouvelle réunion du Conseil de sécurité russe début mai, le président Boris Eltsine ait signé un décret pour un programme d'armes nucléaires « *sub-stratégiques* », avant que le Premier ministre de l'époque M. Stépachine ne déclare à la Douma que le budget russe pour la Défense allait passer de 2,8% à 3,5% du PIB. Selon les mêmes sources russes, le ministre russe à l'Energie atomique alors en poste, Viktor Mikhailov, aurait aussi déclaré qu'il fallait « *revoir le concept selon lequel les armes nucléaires sont des armes de destruction de masse* ».

réellement être utilisées dans un conflit militaire à grande échelle, quel qu'il soit. » Lorsque les journalistes demandent à V.Mikhailov « *si la Russie développe de telles armes, il est évasif et répond que les scientifiques « savent où on en est ».* »

Vladimir Rogachev, directeur adjoint du Centre des Relations Internationales de l'Energie Nucléaire russe, nie en revanche que ces nouvelles armes soient un « *objectif essentiel* » pour la Russie. Pour le directeur du même organisme, M. Radi Ilkayev, les essais nucléaires étant désormais interdits par le CTBT, « *il sera compliqué et impossible (sic) de réaliser pratiquement (...) ces projets, même s'ils pourraient être menés à bien en ce qui concerne la phase du pur calcul de paramètres* ». Ilkayev précise cependant que les armes nucléaires tactiques sont une nécessité pour la Russie : « *Nos frontières sont très étendues...* » Il ajoute que ces armes « *ne doivent pas être considérées comme des armes de théâtre d'opération, mais comme des armes de dissuasion lors de conflits internationaux majeurs* » et que « *plutôt que de développer de nouvelles têtes nucléaires, les laboratoires sont en train de travailler à étendre la durée de service des têtes nucléaires déjà déployées* ».

D'après Hoffman, comme aux Etats-Unis, beaucoup de scientifiques russes ont été frustrés par la signature du CTBT que respectent la Russie et l'Amérique, « *même s'ils ne l'ont pas ratifié* ». Les responsables nucléaires et militaires russes assurent « *ne pas faire pression sur le gouvernement russe en faveur d'une reprise des essais* », de peur que « *d'autres pays suivent* ».

Toujours est-il qu'après avoir lu le TEXTE 11, on sait maintenant que si une nation ou une autre souhaite développer des armes de puissance subkilotonnique en violation du CTBT, elle peut le faire en toute impunité à condition de ne pas provoquer de séismes d'une magnitude égale ou supérieure à 3, le seuil pour une enquête sérieuse de l'AIEA étant de 4 sur Richter.

*

TEXTE 13—14 juillet 2001. Revue *Science News*; "The Silence of the Bangs—Difficulty of detecting nuclear arms tests", par Sid Perkins

On apprend dans un long article de *Science News* du 14 juillet 2001 (serait-ce un clin d'œil aux Français ? les Américains, que la France a aidé à obtenir leur indépendance en 1776 et qui ont aidé la France à faire sa première Révolution en 1789, sont très friands de ce genre de boutades...) intitulé « *Le silence des bangs—De la difficulté de détecter des essais d'armes nucléaires* » et basé sur le rapport d'un géologue du U.S. Geological Survey (Reston, Virginie), le professeur William Leith, que pour faire des essais nucléaires en toute impunité, une nation relativement développée ne rencontrera aucune difficulté particulière. Il suffit de disposer de terrains géologiques riches en dépôts salins, dans lesquels on injecte à peu de frais de l'eau douce, et dont on pompe ensuite la saumure de façon à obtenir une cavité ellipsoïdale à des centaines de mètres de profondeur. Dans ce type de cavité il est possible de « *découpler* » une explosion nucléaire de sorte qu'en surface la secousse sismique ressentie sera inférieure au seuil à partir duquel les détecteurs de l'Organisation du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires peuvent distinguer une explosion d'un séisme, à savoir, d'après Sid Perkins, 3.5 sur l'échelle de Richter.

Perkins fait valoir que « *si elle a lieu à l'intérieur d'une cavité de forme et de volume appropriés, l'explosion d'une charge nucléaire de puissance modérée pourrait (...) sembler moins puissante qu'une explosion de dynamite telle que les mineurs ont l'habitude d'en provoquer pour foudroyer de vastes volumes de roches* », et rappelle que

certain experts critiquent le CTBT et « prétendent qu'il est impossible de le faire respecter ».

En résumé, « Il y a trois grands défis pour détecter à distance d'éventuels essais nucléaires et faire respecter le CTBT (...). Premièrement, les senseurs doivent détecter un signal associé à un éventuel test nucléaire. Puis, la source de ce signal doit être localisée. Enfin, ce qui a provoqué le signal (phénomène naturel ou activité humaine) doit être identifié. (...) La difficulté, avec les ondes sismiques, est de distinguer l'explosion de bombes et les tremblements de terre. Lorsqu'une secousse prend son origine à des profondeurs extrêmes ou au fond de l'océan, on peut facilement les attribuer à des tremblements de terre. Mais les sismologues doivent analyser attentivement les mouvements géomécaniques dont l'origine est située près de la surface terrestre pour savoir ce qui les a causé. (...) Même si les scientifiques peuvent distinguer les ondes émises par les tremblements de terre de celles émises par des explosions, il est souvent difficile sinon impossible de différencier une explosion nucléaire d'une explosion chimique, comme par exemple celles provoquées par de la TNT. (...) Par ailleurs il est particulièrement difficile d'analyser des signaux sismiques faibles parce que les caractéristiques qui distinguent un type de vibration d'un autre peuvent être brouillées par un bruit de fond. (...) Les complications ne s'arrêtent pas là. Les vibrations du sol peuvent sembler faibles aux détecteurs parce que la source est située à grande distance. Cependant, d'après Murphy, de telles vibrations peuvent aussi sembler faibles parce qu'elles proviennent d'une explosion se produisant dans une vaste caverne vide. Une bombe éloignée des parois de la caverne n'ébranle pas la roche, ce qui empêche cette dernière de transmettre les vibrations qui permettraient de distinguer les signaux. L'énergie de l'explosion est au contraire transférée graduellement aux parois de la caverne, qui vibre alors d'une manière qui peut ressembler à un tremblement de terre. Les scientifiques parlent d'explosions « découplées » par la cavité dans laquelle elles se produisent. Les explosions découplées permettent non seulement d'effacer la signature d'une explosion nucléaire, mais aussi d'émettre des vibrations beaucoup plus faibles que prévues. Par exemple, une explosion nucléaire découplée dans une cavité saline paraîtrait 700 fois plus faible qu'en réalité. En d'autres termes, quelqu'un qui réaliserait un essai nucléaire clandestin dans une cavité suffisamment vaste pourrait faire passer l'explosion d'une bombe nucléaire d'une kilotonne pour celle de seulement 14 tonnes d'explosifs chimiques. La taille de la cavité nécessaire pour découpler totalement une explosion nucléaire dépend de la puissance de la bombe, de la profondeur où se situe la cavité, et du matériau dans lequel la cavité a été creusée. Pour une petite explosion nucléaire dans une roche dure, comme le granite, une cavité sphérique de 20 mètres de diamètre ferait l'affaire (...). Une cavité sphérique est plus difficile à creuser qu'une cavité ellipsoïdale. Cependant, les calculs montrent qu'une cavité ellipsoïdale d'un volume équivalent va contenir une explosion nucléaire aussi efficacement qu'une cavité sphérique. (...) La plus vaste cavité sans piliers, excavée par les Norvégiens pour abriter un gymnase olympique, a une voûte de 61 m. En reliant une série de tels « gymnases », il serait possible de creuser une cavité suffisamment vaste pour découpler totalement une explosion nucléaire d'une puissance de 10 kilotonnes, d'après Leith. Cacher un projet d'excavation de cette ampleur aux yeux de satellites trop curieux serait difficile, cependant. Les ingénieurs auraient fort à faire pour évacuer discrètement tous les débris qu'ils devraient faire sortir d'une telle cavité. C'est entre autres pour cette raison, affirme Leith, qu'il serait beaucoup plus facile de cacher un essai nucléaire dans un vaste dépôt salin souterrain. Aux températures et aux pressions qu'on trouve à plusieurs centaines de mètres sous terre, le sel est quasiment solide et imperméable à la plupart des liquides et des gaz, selon Leith. De plus, sous des pressions extrêmement élevées, le sel se déforme lentement et s'écoule, ce qui signifie que les parois d'une telle cavité seraient auto-confinants, ce qui empêcherait des rejets de radioactivité après le test. Même si on peut creuser dans le sel exactement comme dans la roche, il est beaucoup plus facile d'y créer une cavité en utilisant une technique consistant à dissoudre un volume de sel en injectant de l'eau douce dans le dépôt salin (solution mining). Cette méthode consiste à percer forer un conduit vertical de 8 à 10 pouces (20 à 25 cm) jusqu'à la profondeur où l'on désire créer la cavité. Puis on injecte de l'eau dans le forage

pour dissoudre le sel et on pompe la saumure ainsi créée. Tout ce dont on a besoin est un stock d'eau relativement douce — même si l'eau de mer peut aussi faire l'affaire, remarque Leith — et un espace où stocker la saumure. Les ingénieurs peuvent créer d'immenses cavités avec la technique du solution mining. *C'est ainsi qu'ils ont créé plus de 50 des cavités qui composent la réserve de pétrole stratégique des Etats-Unis. En moyenne, chacune de ces cavités mesure 60 mètres de diamètre et 600 mètres de profondeur — assez pour contenir 10 millions de barils de pétrole ou l'équivalent des deux tours du World Trade Center à New York. La plus vaste de ces cavernes, cependant, représente plus de 8 fois ce volume. L'équipement utilisé pour réaliser ces cavités par dissolution est simple et commode d'emploi. Il consiste en quelques pompes et quelques tubes de faible section en surface. Ceux qui créeraient ces cavités salines pourraient aisément cacher la plupart de cet équipement dans un petit bâtiment. Les opérations classiques consistent alors à extraire de la saumure dans de vastes réservoirs en surface. Cependant, des ingénieurs qui réaliseraient des essais nucléaires clandestins pourraient facilement cacher cette partie des opérations en dégageant les millions de gallons (1 gallon = 4.5 litres) de saumure saturée dans une nappe phréatique, d'après Leith.* La création de cavités salines par dissolution est à la fois rapide et bon marché. En pompant environ 600 mètres cube d'eau par heure, les ingénieurs peuvent creuser une cavité d'un volume allant jusqu'à 400.000 mètres cube en un an. Cela ne coûterait qu'environ 2.3 millions de dollars et un peu plus de 3 ans pour créer une cavité d'1.3 millions de mètres cube de cette manière. Ce coût est ridicule en comparaison avec le budget total d'un programme de développement d'armes nucléaires, affirme Leith. Un pays aspirant à devenir une puissance nucléaire pourrait créer une cavité saline et la remplir de pétrole pour l'empêcher de s'affaisser en attendant qu'une bombe soit prête à être testée. Il est concevable qu'en quelques semaines, on puisse vider de son pétrole une cavité saline déjà creusée, faire exploser une charge nucléaire à l'intérieur, et remplir à nouveau la cavité. *Un tel scénario est concevable, disent les adversaires du CTBT. Les sénateurs Trent Lott (R-Miss.) et Jesse Helms (R-N.C.) ont exprimé leurs inquiétudes à propos du réseau de détecteurs mis en place par le Traité, considérant qu'il pouvait se révéler incapable de détecter tous les essais nucléaires, tout particulièrement ceux qui seraient découplés dans des cavités souterraines.* »

Un expert américain « souligne que le réseau d'environ 100 détecteurs actuellement opérationnels [de l'Organisation du Traité d'Interdiction Totale des Essais nucléaires] ne permet de qualifier de phénomènes naturels que 65% des événements sismiques de magnitude supérieure ou égale à 3.5 sur l'échelle de Richter. Déterminer la cause d'événements sismiques de moindre intensité est plus difficile encore, ajoute-t-il. »

*

TEXTE 14—21 Novembre 2001. *Le Monde* ; « Mininuke, la bombe secrète », par Hervé Kempf.

Nous sommes maintenant après les terribles attentats du 11 septembre 2001, dans lesquels 3000 Américains ont trouvé la mort en quelques heures. Le gouvernement américain s'apprête à attaquer le régime taliban installé en Afghanistan. Des milliers de civils afghans vont eux aussi périr dans les prochains mois. En attendant, des informations considérées jusque-là comme plus ou moins confidentielles commencent à filtrer pour les besoins de la guerre psychologique et médiatique. Ainsi, un article du *Monde* décrit pour la première fois assez loin dans le détail une bombe américaine qualifiée de « mininuke » : « effilée (3,59 mètres de long sur 34 centimètres de diamètre), légère (315 kilogrammes), puissante (de 300 tonnes équivalent TNT à 340 kilotonnes), selon le réglage. Larguée à très haute altitude, son "nez" durci lui permet de pénétrer dans le sol jusqu'à 6 mètres de profondeur, où elle explose alors.

Idéale pour détruire les bunkers ou les usines chimiques enterrées. Particularité : la B61-11 est une bombe atomique à base de plutonium. Elle constitue la seule arme nucléaire qui soit entrée dans l'arsenal américain depuis 1989. Officiellement en 1997, pour être portée par le bombardier "invisible" B-2, qui est lui-même opérationnel pour une mission nucléaire depuis avril 1997. On l'appelle "mininuke", parce que sa plus basse puissance de 300 tonnes de TNT paraît minime comparée, par exemple, aux 13 kilotonnes de la bombe de Hiroshima. »



Un bombardier B2 largue une bombe B61-11, sans charge nucléaire, lors d'une campagne d'essais en 1998, en Alaska (photo tirée de l'article du Monde).

Certains parlementaires américains envisagent alors plus ou moins sérieusement d'utiliser cette bombe en Afghanistan. Mais Kempf rappelle que le 8 septembre 2001, dès « avant les attentats contre les Etats-Unis, Paul Robinson, directeur du Sandia National Laboratories (un des laboratoires de conception des armes nucléaires), expliquait : "Nous avons besoin d'armes nucléaires à faible puissance, qui pourraient tenir en respect des Etats voyous." Et de préciser : "Lors de la guerre avec la Serbie [en 1999], nous avons attaqué les cibles souterraines avec des armes conventionnelles qui ont eu très peu d'effet." »

Selon Hervé Kempf, « la doctrine sur l'utilisation tactique des armes nucléaires a évolué. » Il ajoute que « plusieurs rapports ont souligné l'utilité de l'arme atomique tactique, c'est-à-dire employée sur le champ de bataille », faisant probablement allusion, entre autres, au rapport Reed de 1992, mais aussi à « un rapport du National Institute for Public Policy, un "think tank" spécialisé sur les questions stratégiques, terminé en janvier 2001, qui réaffirmait l'utilité d'armes nucléaires légères : "Dans le futur, les Etats-Unis peuvent avoir besoin de déployer des armes nucléaires simples, à faible puissance et guidées avec précision pour un usage possible contre des cibles particulières et renforcées telles que des usines souterraines d'armes biologiques." » Toujours d'après Kempf, le projet de la bombe B61-11 « semble avoir été lancé en 1989. »

Une autre information d'importance ressort de l'audition du général Richard Myers pour sa nomination au poste de chef d'état-major interarmées au Sénat des Etats-Unis, le... 13 septembre 2001. « "Soutenez-vous le développement de nouvelles armes nucléaires à faible puissance ? Dans quelles circonstances soutiendriez-vous l'usage de telles armes ?", lui ont demandé les sénateurs du comité des forces armées, pour qui, comme pour de nombreux décideurs à Washington, la question n'est pas taboue. Le général a éludé la question, se contentant de dire : "Nous disposons déjà d'un certain nombre d'armes à faible puissance." » Ce qui porterait à croire que le rapport Reed a donné lieu au développement d'autres armes nucléaires subkilotoniques que la seule B61-11, dès le début des années 90.

*

TEXTE 15—25 mars 2002. Revue en ligne *dissidentmedia* ; « L'arme nucléaire est un moyen économique de faire la

guerre, selon un ex-ministre », sans nom d'auteur.
(http://www.dissident-media.org/infonucleaire/news_usa_bomb.html)

Ce bref article rapporte les propos d'Evgueni Adamov, un ex-ministre de l'Énergie Atomique russe (encore un !) cité par le quotidien russe *Izvestia* : « *Je pense que le rôle de l'arme nucléaire va changer bientôt : on va cesser de la prendre comme facteur de dissuasion, elle peut s'avérer le moyen le plus économique de régler un conflit, afin de préserver ses forces vives et ses atouts matériels* ». Selon Adamov, les essais nucléaires russes doivent reprendre, « *une éventualité envisagée aussi par le Pentagone* ». 6 ans après la signature du Traité d'Interdiction Totale des Essais nucléaires, le moins que l'on puisse dire est que la tendance est claire !

*

TEXTE 16—Mercredi 13 novembre 2002
(Séance de 10 heures 30). COMMISSION de la DÉFENSE
NATIONALE et des FORCES ARMÉES, COMPTE RENDU N° 19 ;
« Audition du général Henri Bentégeat, chef d'état-major des
armées, sur le projet de loi relatif à la programmation militaire
pour les années 2003 à 2008 (n° 187) », extrait.

Le 13 novembre 2002, soit 8 mois plus tard, devant la Commission de la Défense Nationale, le Chef d'Etat-major des Armées révèle que « *la doctrine nucléaire a été adaptée* ». A une question d'un député mettant en relation l'installation Mégajoule et la possibilité de développer « *des armes nucléaires de faible puissance* », il répond que « *cette question (...) a été prise en compte depuis quelques années* ». Ajoutant aussitôt que « *notre doctrine et nos moyens ont été adaptés* », et précisant pour nous rassurer définitivement que « *nous avons seulement pris les moyens d'opposer à des agresseurs de type nouveau une réponse fiable et logique.* »

*

TEXTE 17—9 Mars 2003. Le Monde ; « Le Pentagone veut
expérimenter et produire des mini-bombes nucléaires », par
Jacques Isnard.

Quatre mois plus tard, le 9 mars 2003, dans *Le Monde*, sous la plume du journaliste Jacques Isnard, on apprend premièrement que les Etats-Unis « *ont prévu de consacrer 21 millions de dollars (autant d'euros), dans leur budget 2003-2004, à concevoir une nouvelle génération d'armes nucléaires (...) miniaturisées* », deuxièmement, qu'il « *existe des moyens de réaliser des explosions nucléaires sinon tout à fait clandestines, du moins "furtives", c'est-à-dire difficiles à détecter, quand on est une puissance avancée sur le plan technologique* » : Ainsi, « *en dessous d'une à deux kilotonnes, selon des experts en géologie, on estime que des expériences peuvent être menées en violation avec le traité international. Il suffit de les pratiquer dans des milieux du sous-sol, comme du granit, des alluvions ou des dépôts salins, qui en atténueraient les effets. Dans ces conditions, les méthodes actuellement connues ne seraient pas suffisamment fiables pour détecter de tels essais.* » On ne pourra pas dire que les Français ne sont pas au courant de ces techniques d'atténuation des explosions nucléaires !

*

TEXTE 18—24 mai 2003. *Le Monde* ; « *La crise entre Paris et Washington n'est pas encore surmontée—Le Pentagone exclut l'armée française de deux exercices multinationaux* », par Patrick Jarreau (à Washington) et Stephen Smith

Deux mois et demi plus tard, le 24 mai 2003, et toujours dans *Le Monde*, sous la plume du Français Patrick Jarreau et d'un collègue américain au nom évocateur (Stephen Smith), on apprend au détour d'un semblant de réflexion inquiète sur les relations militaires entre les USA et la France depuis le 11 septembre 2001, que « *la coopération nucléaire n'a, quant à elle, jamais été perturbée par la tension entre Paris et Washington. Les deux pays se sont associés pour un très important programme de simulation des essais nucléaires voués à concevoir de nouvelles armes.* » Si ces nouvelles armes, dont on devine qu'il s'agit des fameuses armes miniaturisées, « *plus souples et plus flexibles d'emploi* », peuvent être développées sans recourir à des essais en vrai grandeur, la question n'est ici même pas abordée.

*

TEXTE 19—25 mai 2003. *Le Monde* ; « *Le Pentagone entreprend l'étude de bombes nucléaires de faible puissance—Elles serviraient à la destruction de bunkers* », par Jacques Isnard.

Le lendemain même, le 25 mai 2003, toujours dans *le Monde*, et à nouveau sous la plume de Jacques Isnard, les choses se précisent tout de même! On nous rappelle d'abord (nous pourrions l'avoir oublié...) que « *le PENTAGONE devrait (...) se lancer dans l'étude de nouvelles bombes nucléaires de faible puissance - autrement appelées « mini-nukes » - destinées à diversifier l'arsenal américain de dissuasion.* » Mais Isnard ajoute maintenant « *qu'Edward Kennedy, sénateur démocrate du Massachusetts, (...) craint que Washington ait besoin de reprendre des essais pour concevoir et expérimenter des munitions nucléaires dont la puissance serait hectotonnique.* »

Si les Américains, qui ont de l'aveu de tous plus d'expérience dans le domaine de la simulation et de la modélisation des essais que les autres grandes puissances, et en particulier la France, sont maintenant obligés de reprendre les essais en vraie grandeur pour développer de nouvelles armes nucléaires, que penser de l'installation française du Laser Mégajoule, autrefois qualifiée de « *réplique des laboratoires américains les plus modernes* »...?

Au passage, l'auteur du rapport du US Geological Survey, le Prof. William Leith, spécifie (TEXTE 13) que dans une cavité saline, la puissance de l'explosion d'une charge nucléaire peut être divisée par 700. Si l'on voulait tester une bombe nucléaire de 100 tonnes équivalent TNT (3 fois moins que la B61-11 en service officiellement depuis 1997), on pourrait faire passer la secousse sismique induite pour la conséquence d'une explosion chimique typique dans l'exploitation minière d'une puissance équivalente de seulement... 142 kilogrammes de TNT.

Dans le dernier paragraphe de cet article, J. Isnard, décidément toujours très bien informé, nous apprend que « *le Pentagone a prévu de convoquer sur ce sujet - probablement en juillet - une réunion secrète de spécialistes à Colorado Springs, dans le Nebraska. Ces experts sont invités à réexaminer la doctrine nucléaire des Etats-Unis, y compris le projet d'inclure, dans la panoplie, « un pénétrateur nucléaire robuste » (sous-*

entendu facile à reproduire et à manipuler) qui puisse exploser en profondeur et détruire des bunkers. L'investissement global serait de l'ordre de 700 millions de dollars. »

*

TEXTE 20—16 octobre 2003. Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN) ; Discours du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, extrait.

Cette fois c'est le Premier Ministre français en personne qui s'exprime, le 16 octobre 2003, à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale. Entre-temps, il y a bien eu une réunion des principaux experts militaires américains, plus ou moins secrète, à Colorado Springs, dans le Nebraska, non pas en juillet, mais en août 2003, sur la « *révision de la doctrine nucléaire américaine* ». Dans les premiers jours d'octobre 2003, ce fut au tour des ministres des pays membres de l'OTAN de se retrouver, toujours à Colorado Springs, pour faire le point sur les évolutions géostratégiques concernant l'Alliance atlantique avec... les principaux experts militaires américains. Hasard du calendrier ? Peut-être. Mais il est probable que les membres de l'OTAN auront au moins abordé lors de cette rencontre la question de savoir si les Russes entendent mettre à exécution—ou ont déjà mis à exécution—leur projet de l'été 1999 de « *développer une nouvelle génération d'armes nucléaires* ».

En tout cas, ce 16 octobre, nous apprenons de M.Raffarin que d'une part, « *la progression globale du prochain budget de la Défense est de 4,1 %, celle des dépenses d'investissement de 9,2 %* », et d'autre part, mais cela n'a peut-être aucun rapport, que « *sous l'autorité du chef de l'Etat, la conception [des forces nucléaires françaises], leur programmation et la doctrine qui les gouverne évoluent avec notre environnement et l'analyse des menaces.* » Nous n'aurons pas plus de précisions de la part de M.Raffarin. Les militaires semblent voir de quoi parle le Premier Ministre, « *savoir où on en est* », comme on dit en Russie, et c'est bien l'essentiel, évidemment. Mais d'humbles citoyens suffisamment bien renseignés devineraient presque de quoi il s'agit...

*

TEXTE 21—26 novembre 2003. *Le Monde* ; « Les Etats-Unis légitiment la minibombe nucléaire », par Jacques Isnard.

Le 16 novembre 2003, ça y est, Jacques Isnard confirme dans *Le Monde*. Le Congrès des Etats-Unis s'est donc décidé à autoriser le Pentagone à « *étudier et tester des minibombes susceptibles de dégager une énergie très inférieure à 5 kilotonnes* ». Les tests nucléaires en vraie grandeur vont donc reprendre pour développer ces mini-bombes. D'une énergie très inférieure à 5 kilotonnes, certes! Mais il s'agit bel et bien d'une rupture totale avec le *Comprehensive Test Ban Treaty*, que ce même Congrès n'avait, il est vrai, jamais ratifié...

Et en France? Comment allons-nous faire? La Direction des Applications Militaires du Commissariat à l'Energie Atomique ne dispose plus, depuis 1996, des centres d'essais de Mururoa et Fangataufa dans le Pacifique. La simulation ne suffit pas pour le développement de ces mini-bombes, les Américains l'avouent eux-mêmes. Pire encore, le Parlement français, lui, a ratifié le Traité d'Interdiction Totale des Essais nucléaires en 1996. Comment la France pourrait-elle donc aujourd'hui « *s'associer [avec les Etats-Unis] pour (...) concevoir de nouvelles armes* » ? En laissant les Américains se charger des tests en vraie grandeur dans leur site du désert du Nevada ? Peu probable, de la

part d'un pays qui clame son indépendance militaire aussi souvent que possible, en particulier dans le domaine nucléaire, depuis les années 60...

Alors, la question finit par s'imposer, plus que troublante : où la France pourrait-elle (ou aurait-elle pu, puisque le Chef d'Etat-major affirme que la question des armes nucléaires de faible puissance « a été prise en compte depuis quelques années » et que « nos moyens ont été adaptés ») réaliser des tests nucléaires clandestins, à l'insu de l'Organisation du Traité de l'Interdiction des Essais nucléaires ? Pourquoi pas « en métropole », comme le suggérait en 1995 son directeur des Applications Militaires du CEA ? Pourquoi pas dans un dépôt salin à plusieurs centaines de mètres de profondeur, comme le rapport d'un géologue du US Geological Survey de Reston, Virginie, certifie que cela est possible sans rejet de radio-activité et sans provoquer de secousse supérieure à 3 sur Richter pour des tests d'une puissance inférieure à 1 kilotonne de TNT ? Et si tel est le cas, qui peut garantir que ces expériences nucléaires en métropole n'auront pas un jour, tôt ou tard, de graves conséquences pour les populations de l'Hexagone ?

Souhaitons que ce ne soit pas le cas. L'avenir géostratégique mondial s'annonce déjà assez sombre sans cela.

Avril 2004

Andreas Guest
andreas.guest@wanadoo.fr

*

Post-scriptum de novembre 2004 :

Il y a quelques jours est paru dans la rubrique « Analyses » du Monde (jeudi 28 octobre 2004) un article de Laurent Zecchini intitulé

Revisiter la dissuasion nucléaire

Le Monde

Analyses, jeudi 28 octobre 2004, p. 19

"Pourquoi ne pas en débattre ?", s'interroge le général Henri Bentégeat, chef d'état-major des armées, dans la revue Défense nationale (août-septembre 2004). Le débat sur la dissuasion nucléaire est aujourd'hui "bien pauvre", remarque-t-il, en souhaitant que cette question soit un jour "pensée et discutée dans un cadre plus large que celui de l'Hexagone".

N'était la qualité de son auteur, le propos pourrait paraître iconoclaste, tant sont grandes en France les réticences des responsables politiques à évoquer les questions nucléaires. Le chef de l'Etat s'exprime de loin en loin et, pour le reste, le dogme français veut que le consensus national sur la bombe nucléaire perdure. Pourtant, comme le note le vice-amiral d'escadre Thierry d'Arbonneau, commandant de la Force océanique stratégique, dans la même revue, l'heure ne devrait pas être "à la poursuite du silence assourdissant sur ce sujet tabou".

Plusieurs facteurs semblent militer pour que la question de la dissuasion nucléaire et de son coût (3 milliards d'euros par an) soit de nouveau débattue, à plus forte raison si, comme il est probable, ce toilettage de la doctrine conduit à relégitimer la force de frappe française, c'est-à-dire à refonder le consensus.

Depuis la fin de la guerre froide, qui justifiait largement les arsenaux nucléaires, l'environnement international est marqué par un terrorisme dévastateur, la prolifération des armes de destruction massive et l'affirmation de pays ayant le potentiel de se doter

de l'arme nucléaire. Parallèlement, l'Europe politique a commencé à exister en se dotant d'une composante de sécurité et de défense dont les progrès rapides obligeront à se poser la question de la cohérence entre les moyens conventionnels et nucléaires de la défense du Vieux Continent.

PARI RISQUÉ

Dans ce contexte, la France et l'Europe sont-elles bien protégées par la dissuasion nucléaire ? Les responsables politiques français semblent considérer que même si des Etats aussi incertains que la Corée du Nord et l'Iran étaient demain en mesure de brandir une arme nucléaire, leur gouvernement continuerait à parler le langage rationnel des Etats, condition sine qua non du principe de la dissuasion, qui veut que l'adversaire comprenne qu'il subirait "des dommages inacceptables, hors de proportion avec l'enjeu du conflit". Outre qu'il s'agit d'un pari peut-être risqué, la dissuasion, nul ne le conteste, ne "marche pas" avec des terroristes dépourvus de "sanctuaire", et donc d'intérêts vitaux.

"CLUB DE GRANDS PRÊTRES"

L'Union européenne (UE) a adopté une "doctrine de sécurité" qui est une réflexion stratégique sur les menaces et les moyens d'y faire face ; ses Etats membres sont liés par une "clause de solidarité"; elle dispose de l'ébauche d'un "QG européen", d'une Agence de l'armement, demain de "groupements tactiques", et elle s'apprête à remplacer l'OTAN pour une opération majeure en Bosnie. Toutes ces avancées ont été acquises sans qu'à aucun moment la question de la dissuasion nucléaire ne soit posée. "Nous avons exclu tout ce qui concerne la sécurité territoriale de l'Union, qui relève en principe de l'OTAN, explique Nicole Gnesotto, directrice de l'Institut d'études de sécurité de l'UE ; c'était le compromis fondateur, la condition essentielle pour aller de l'avant."

La France pourra-t-elle éluder longtemps la question de l'articulation entre la dissuasion nucléaire et la défense européenne, dont elle est la principale cheville ouvrière ? "En France, indique un responsable du ministère de la défense, la dissuasion est réservée à un club de grands prêtres. Le système de la Ve République est fondé sur l'idée que le Parlement n'a pas à débattre de questions stratégiques, qui sont une prérogative de l'exécutif." "Aujourd'hui, c'est un non-sujet, remarque François Heisbourg, directeur de la Fondation nationale de la recherche stratégique, mais cela peut changer. Le régime de non-prolifération est au bord de l'implosion, et si l'Iran acquiert l'arme atomique, on ouvrira une sorte de boîte de Pandore nucléaire." " En un sens, ajoute-t-il, cela faciliterait l'argumentation française sur la nécessité d'une "police d'assurance" nucléaire."

A plusieurs reprises dans le passé, la France a esquissé une discussion européenne sur la dissuasion nucléaire, mais Paris a été échaudé. Ce fut le cas en 1995, avec le concept de "dissuasion concertée" : coïncidant avec la dernière série d'essais nucléaires dans le Pacifique, cette ouverture tombait mal. Depuis, c'est le non-dit qui prévaut. Dans son discours-référence du 8 juin 2001, Jacques Chirac avait déclaré que le "voeu de la France" est que sa dissuasion "contribue à la sécurité de l'Europe". Ses partenaires européens sont-ils convaincus d'être protégés par la dissuasion française ? Rien n'est moins sûr. " On ne peut se contenter de déclarer que l'arme nucléaire française contribue de facto à la sécurité des pays européens, sans demander leur avis à chacun des intéressés", souligne le vice-amiral d'Arbonneau.

"Quand les Européens ne sont pas hostiles au nucléaire, ils ont tendance à penser que le "parapluie" est d'abord américain", relève Pascal Boniface, directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS). Mais une telle protection, qui s'exercerait dans le cadre de l'Alliance atlantique, n'est-elle pas devenue virtuelle ? Depuis la fin de la guerre froide, les Etats-Unis n'ont cessé de réduire leur arsenal nucléaire en Europe. En 1971, ils disposaient de quelque 7 300 têtes nucléaires sur le continent européen.

"COÛT D'OPPORTUNITÉ"

Aujourd'hui, avance le Bulletin of the Atomic Scientists, 480 têtes nucléaires américaines seraient réparties dans six pays de l'OTAN (Belgique, Allemagne, Italie, Pays-Bas,

Turquie et Grande-Bretagne). Encore s'agit-il d'estimations : plusieurs experts estiment que Washington a discrètement rapatrié nombre de ces armes.

"On assiste à une désincarnation progressive du nucléaire américain en Europe, d'autant plus qu'on ne sait pas très bien contre qui on dissuade", observe Nicole Gnesotto. "Bon nombre de nos partenaires européens, à l'écoute de leur opinion publique, ne souhaitent pas ouvrir un débat à ce sujet, constate un ministre du gouvernement Raffarin, par crainte de faire régresser l'Europe de la défense."

En France, le pouvoir politique fonde sa réticence à "rouvrir une querelle qui n'existe plus" sur le fameux "consensus national". Or, les sondages l'attestent, les Français sont plus ambivalents qu'on ne le dit. Leurs doutes risquent de croître dans une période d'austérité budgétaire qui oblige à davantage justifier l'effort demandé aux contribuables. "On peut discuter de la place que le nucléaire peut ou doit tenir dans une défense européenne commune, et on peut aussi parler de son "niveau de suffisance"", estime Pascal Boniface.

"La question est celle du "coût d'opportunité" du nucléaire, qui représente 20 % des crédits d'investissement du budget de la défense", ajoute François Heisbourg. Au sein de l'institution militaire, il existe une grogne récurrente à ce sujet. Certains voudraient rééquilibrer les dépenses au profit d'armements conventionnels de précision, mieux adaptés aux nouvelles menaces. Ceux-là pointent du doigt la composante aéroportée de la dissuasion, arguant que les quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) suffiraient à incarner la dissuasion nucléaire française. "Il vaut mieux expliquer pourquoi la sécurité du pays exige des sacrifices financiers, plutôt que de dire "circulez, il n'y a rien à voir", et... à discuter !", insiste un général qui tient à son anonymat.

En 1994, le Livre blanc sur la défense soulignait que la défense nucléaire européenne est appelée à "devenir une des questions majeures de la construction d'une défense européenne commune". Dix ans plus tard, dans un environnement international en mutation, n'est-il pas temps de "revisiter" la dissuasion nucléaire française, notamment dans sa dimension européenne ?

Laurent Zecchini

Bien sûr. Il est grand temps, maintenant que la France va disposer d'une nouvelle génération d'armes nucléaires, de se préparer à justifier très officiellement son emploi.